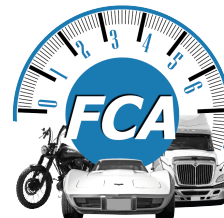


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	BUBLIES Philippe
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	095Z7064 <i>Bublies Philippe</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ROISSY TEST PL 15 Rue de La Mare Poissy - ZA de la Justice 95380 - VILLERON
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S095Z145
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	02/05/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 02/05/2026
----------------------	--------------------------------------

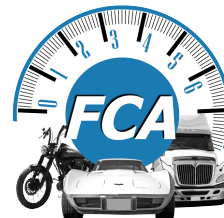
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BUBLIES Philippe



VÉHICULE SUPERVISÉ

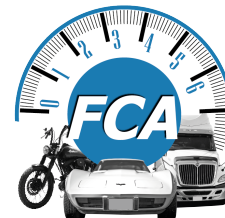
N° d'immatriculation du véhicule : ET-178-JV Catégorie de véhicule : CAM Energie : GO
Date de mise en circulation : 16/01/2018 N° PV : 25189497

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25183736	02/01/2025	RAS
25183839	03/01/2025	RAS
25183909	06/01/2025	RAS
25183941	06/01/2025	RAS
25184019	07/01/2025	RAS
25184075	08/01/2025	RAS
25184161	09/01/2025	RAS
25184212	10/01/2025	RAS
25184297	13/01/2025	RAS
25184365	14/01/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BUBLIES Philippe

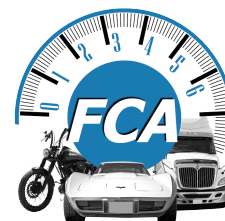


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BUBLIES Philippe

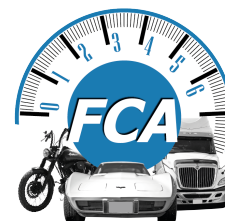


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds

Contrôleur : BUBLIES Philippe

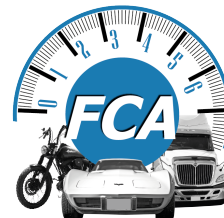


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	BUBLIES Philippe
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	095Z7064 <i>Bublies Philippe</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ROISSY TEST PL 15 Rue de La Mare Poissy - ZA de la Justice 95380 - VILLERON
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S095Z145
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	02/05/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	2	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 02/05/2026
----------------------	--------------------------------------

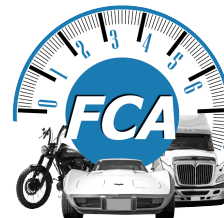
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BUBLIES Philippe



VÉHICULE SUPERVISÉ

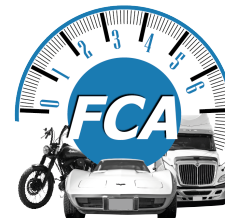
N° d'immatriculation du véhicule : EW-072-PV Catégorie de véhicule : CAR Energie : GO
Date de mise en circulation : 16/04/2018 N° PV : 25189448

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25184084	08/01/2025	RAS
25184133	09/01/2025	RAS
25184382	15/01/2025	RAS
25184467	16/01/2025	RAS
25184732	22/01/2025	RAS
25184766	23/01/2025	RAS
25184953	27/01/2025	RAS
25185023	28/01/2025	RAS
25185146	30/01/2025	RAS
25185235	31/01/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BUBLIES Philippe

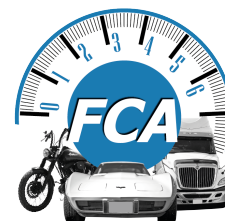


RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
GENERALITES		CONFORME
CONTENU DES PROCÈS-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 9 - Contrôles supplémentaires - TCP 1.2.9.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique ➤ 9.2.1. SYSTEME DE DESEMBUAGE ET DE DEGIVRAGE : le contrôle du flux d'air au niveau des orifices destinés au désembuage du pare-brise doit être contrôlé sur toute la largeur y compris côté passager. Contrôle réalisé sur demande de l'auditeur sans détection d'anomalie ou de défaillance. 1.2.9.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique	NON CONFORMITÉ

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BUBLIES Philippe



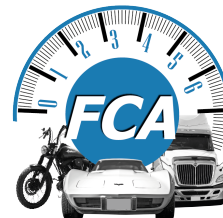
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
	➤ 9.1.2. ISSUES DE SECOURS : Le contrôle du marquage de conformité du vitrage des issues de secours doit être réalisé sur l'ensemble des issus. Contrôle réalisé sur demande de l'auditeur sans détection d'anomalie ou de défaillance.	NON CONFORMITÉ
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GÉNÉRALITÉS		CONFORME
PREPARATION		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électrique	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP

Contrôleur : BUBLIES Philippe



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 9 - Contrôles complémentaires TCP	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.